

économiques et, deuxièmement, fournir de l'aide financière conditionnelle aux membres qui éprouvent des problèmes de balance des paiements afin de leur permettre de rétablir leur stabilité externe<sup>4</sup>. Le FMI obtient ses fonds par le biais de quotes-parts, c-à-d. de souscriptions, versées par tous les pays membres, partiellement dans leurs propres devises et partiellement en devises «fortes». Les droits de vote des membres sont établis en fonction de leurs quotes-parts, les décisions du Fonds reflétant le poids économique des plus importants États industrialisés, soit ceux du G-7. Tel qu'expliqué par l'administrateur canadien au FMI, le Fonds opère à la manière d'une caisse de crédit, ayant recours à des souscriptions pour prêter aux membres et exigeant le remboursement des prêts consentis afin de pouvoir réacheminer ces fonds vers d'autres membres<sup>5</sup>.

21. Pour compléter temporairement les quotes-parts apportées par les membres, le FMI emprunte également de sources officielles, principalement des trésors et des banques centrales des pays membres et de la Banque des règlements internationaux. En outre, conformément aux Accords généraux d'emprunt (AGE) conclus en 1962, le Fonds peut emprunter, au besoin, jusqu'à 17 milliards supplémentaires de droits de tirage spéciaux (DTS), auprès de 11 pays industrialisés, «pour prévenir ou pallier une détérioration du système monétaire international.» Un autre montant de 1,5 milliard de DTS peut être emprunté en vertu d'une entente conclue avec l'Agence monétaire de l'Arabie saoudite (SAMA), de concert avec les AGE<sup>6</sup>.

22. Le Fonds joue des rôles «passifs» et «actifs» dans les affaires monétaires internationales. Du côté passif, le rôle de surveillant joué par le Fonds, qui implique des examens périodiques des politiques économiques des pays, constitue un «sceau d'approbation» essentiel pouvant faciliter l'obtention de prêts bilatéraux et commerciaux. Si un pays fait l'objet d'un examen négatif de la part du FMI, il trouve plus difficile d'obtenir des fonds étrangers à un taux raisonnable. Ainsi, les examens faits par le FMI influent profondément sur les politiques de prêt des gouvernements occidentaux, des investisseurs privés et des banques.

23. Du côté actif, le Fonds monétaire international (FMI) est le plus important créancier des pays endettés, contrôlant directement des créances de 200 milliards \$ US<sup>7</sup>. Ainsi, le FMI est l'institution mondiale de premier plan en matière d'ajustement financier, offrant des prêts à court et à moyen terme pour financer les déficits extérieurs des pays.

24. Personne n'a d'objection à ce que le FMI soit une espèce de club auquel les membres versent des frais d'adhésion (leur quote-part) et s'engagent à respecter un code de conduite mutuellement avantageux. Ce qui est plus controversé, ce sont les conditions qui s'y rattachent, c'est-à-dire les conditions imposées dans le cadre des prêts. Lorsque le Fonds vient en aide aux membres qui ont du mal à respecter leurs obligations financières extérieures, c'est à la condition qu'ils procèdent à des réformes économiques propres à résoudre ces difficultés. Le plus grand secret entoure habituellement les lettres d'intention exposant les réformes et la rigueur de leur mise en application varie selon le niveau de financement requis. Le Fonds est dominé par les plus grands pays qui fournissent le plus gros de l'argent et déterminent les grandes lignes du programme, au premier chef les États-Unis, mais le personnel spécialisé exerce aussi une très grande influence sur les modalités des programmes.

<sup>4</sup> Canada, Chambre des communes, Comité permanent des finances, *Procès-verbaux et témoignages*, 17 juin 1991, 3<sup>e</sup> session, 34<sup>e</sup> législature, 3:6-7.

<sup>5</sup> Entrevue avec M. Douglas Smee, administrateur canadien au FMI, 28 janvier 1993, Washington (D.C.).

<sup>6</sup> «Les banques centrales et d'autres organismes officiels contribuent à l'augmentation des ressources du FMI», FMI, Bulletin, Supplément sur le FMI, Washington (D.C.) : Fonds monétaire international, septembre 1992, p. 24

<sup>7</sup> *The Wall Street Journal*, «The Two IMFs», de la représentante Connie Mack, 6 juillet 1992.